|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.11/250 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  10 juillet 2023  Français  Original: anglais et français |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail du transport  
des denrées périssables**

**Quatre-vingtième session**

Genève, 24-27 octobre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la quatre-vingtième session[[1]](#footnote-2)\*,[[2]](#footnote-3)\*\*,[[3]](#footnote-4)\*\*\*

qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 24 octobre 2023 à 10 h00

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Activités des organes de la CEE qui sont d’un intérêt pour le Groupe de travail:

a) Comité des transports intérieurs;

b) Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7).

3. Activités d’autres organisations internationales qui s’occupent des problèmes intéressant le Groupe de travail:

a) Institut International du Froid (IIF);

b) Transfrigoroute International;

c) Organisations de normalisation.

4. État et mise en œuvre de l’Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP):

a) État de l'Accord;

b) État des amendements;

c) Stations d'essai officiellement désignées par l'autorité compétente des pays parties à l'ATP;

d) Échange d’informations entre les Parties en vertu de l’Article 6 de l’ATP;

e) Échange de bonnes pratiques pour une meilleure application de l’ATP;

f) Interprétation de l'ATP.

5. Propositions d’amendements à l'ATP:

a) Propositions en suspens;

b) Nouvelles propositions.

6. Manuel ATP.

7. Rapports des groupes de travail informels.

8. Portée de l’ATP.

9. Étiquetage énergétique, fluides frigorigènes et agents d’expansion.

10. Programme de travail.

11. Élection du bureau.

12. Questions diverses.

13. Adoption du rapport.

1. \* Les annotations à l’ordre du jour seront distribuées dans le document ECE/TRANS/WP.11/250/Add.1. [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Par souci d’économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site de la Division des transports durables de la CEE website <https://unece.org/info/Transport/Transport-of-Perishable-Foodstuffs/events/376793>. À titre exceptionnel, les documents pourront également être obtenus par courrier électronique (nadiya.dzyubynska@un.org). Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (porte 40, deuxième étage, bâtiment E, Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-3)
3. \*\*\* Les délégués sont priés de s'inscrire en ligne avec système d'enregistrement en ligne Indico (<https://indico.un.org/event/1002250/>). À l'arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge d'identification à la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par téléphone (ext. 73036). Pour une carte du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site web (www.unece.org/practical-information-delegates). [↑](#footnote-ref-4)